

**JOURNALISTE DU SOIR
D'ALGÉRIE**

**ABLA CHERIF
TIRE
SA RÉVÉRENCE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4970 | Mardi 12 mars 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TURBULENCES SUR UN VOL

**TREIZE
PASSAGERS
HOSPITALISÉS**

Page 16

GÉNOCIDES SIONISTES

**RAMADAN NOIR
POUR GHAZA**

Page 3



SÉCURITÉ ROUTIÈRE DURANT LE RAMADAN

**LE DISPOSITIF MIS EN PLACE
PAR LA GENDARMERIE
NATIONALE**

Page 4

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION DURANT LE RAMADAN

**LES MESURES FERMES
DE L'ÉTAT**

Page 5

INTEMPÉRIES, PROJETS MINIERES, NUMÉRISATION, MÉDICAMENTS

Les décisions du Président Tebboune

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, avant-hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'évaluation des dégâts provoqués par les récentes inondations ayant touché certaines wilayas et à des exposés, notamment sur le suivi de l'opération de numérisation, l'état d'avancement des projets miniers structurants dans leur volet industriel et la disponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de Santé.

Après lecture de l'ordre du jour de la réunion et présentation de l'activité du Gouvernement au cours deux dernières semaines par le Premier ministre et suite aux interventions des ministres, le président de la République a donné les instructions et directives suivantes :

Concernant le rapport d'étape relatif à l'état d'avancement de l'opération de numérisation, le chef de l'État a ordonné au Haut Commissariat à la numérisation de poursuivre la présentation de rapports périodiques de suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, qui a enregistré une progression notable. S'agissant des dégâts provoqués par les récentes

inondations ayant touché certaines wilayas, le Président Tebboune a ordonné le versement d'une indemnité de 50.000 DA durant le mois de Ramadhan, et ce, dans un délai maximal d'une semaine pour les agriculteurs impactés par ces inondations qui ont touché sept wilayas, et en application du principe de justice sociale entre nos concitoyens. Le Président a également ordonné l'indemnisation des agriculteurs pour les pertes occasionnées par les récentes inondations par le biais de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Concernant l'état d'avancement des projets miniers structurants, le chef de l'État a enjoint de prendre toutes les mesures à même de faire avancer davantage ces projets stratégiques et de respecter les délais de réalisation. Il a également ordonné au Gouvernement de coordonner et d'intensifier les efforts à travers un suivi assidu des projets, et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils font face. Concernant l'exposé sur la disponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de Santé, le Président a insisté sur l'impératif de tirer des leçons des précédentes expériences et de tâcher d'éviter à l'avenir toute perturbation des approvisionnements en médicaments, notamment les anticancéreux. Il a également ordonné d'actualiser et de moderniser le système de gestion des pharmacies centrales suivant un système de veille et de faire preuve de la rigueur requise vis-à-vis de l'ensemble des opérateurs conventionnés avec les établissements de Santé pour qu'ils honorent leurs engagements relatifs à l'approvisionnement du marché national. Le chef de l'État a ordonné d'adopter un plan d'information et de communication proactif concernant toute perturbation pouvant surgir, en vue de prendre les précautions nécessaires. S'agissant de l'exposé sur la situation

des nouvelles villes, le président de la République a décidé de consacrer une réunion du Conseil des ministres à l'examen de ce dossier selon une nouvelle vision.

Le communiqué intégral du Conseil des ministres

« Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'évaluation des dégâts provoqués par les récentes inondations ayant touché certaines wilayas et à des exposés, notamment sur le suivi de l'opération de numérisation, l'état d'avancement des projets miniers structurants dans leur volet industriel et la disponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de Santé.

Après lecture de l'ordre du jour de la réunion et présentation de l'activité du Gouvernement au cours deux dernières semaines par Monsieur le Premier ministre et suite aux interventions de Messieurs les ministres, Monsieur le président de la République a donné les instructions et directives suivantes :

Concernant le rapport d'étape relatif à l'état d'avancement de l'opération de numérisation :

– Le président de la République a ordonné au Haut Commissariat à la numérisation de poursuivre la présentation de rapports périodiques de suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, qui a enregistré une progression notable.

Concernant les dégâts provoqués par les récentes inondations ayant touché certaines wilayas :

– Pour les agriculteurs impactés par ces inondations qui ont touché sept wilayas, et en application du principe de justice sociale entre nos concitoyens, le président de la République a ordonné le versement d'une indemnité

de 50.000 DA durant le mois de Ramadhan, et ce, dans un délai maximal d'une semaine.

– Monsieur le président a également ordonné l'indemnisation des agriculteurs pour les pertes occasionnées par les récentes inondations par le biais de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)

Concernant l'état d'avancement des projets miniers structurants :

– Monsieur le Président a enjoint de prendre toutes les mesures à même de faire avancer davantage ces projets stratégiques et de respecter les délais de réalisation.

– Il a également ordonné au Gouvernement de coordonner et d'intensifier les efforts à travers un suivi assidu des projets, et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils font face. Concernant l'exposé sur la disponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de santé :

– Monsieur le Président a insisté sur l'impératif de tirer des leçons des précédentes expériences et de tâcher d'éviter à l'avenir toute perturbation des approvisionnements en médicaments, notamment les anticancéreux.

– Actualiser et moderniser le système de gestion des pharmacies centrales suivant un système de veille.

– Faire preuve de la rigueur requise vis-à-vis de l'ensemble des opérateurs conventionnés avec les établissements de santé pour qu'ils honorent leurs engagements relatifs à l'approvisionnement du marché national.

– Monsieur le Président a ordonné d'adopter un plan d'information et de communication proactif concernant toute perturbation pouvant surgir, en vue de prendre les précautions nécessaires.

Concernant l'exposé sur la situation des nouvelles villes, le président de la République a décidé de consacrer une réunion du Conseil des ministres à l'examen de ce dossier selon une nouvelle vision. »

R. N.

RAMADAN

Le président de la République échange les vœux avec son homologue tunisien

«Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président de la République tunisienne, pays frère, Kaïs Saïed, ont échangé, lors d'une conversation téléphonique, les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, a indiqué avant-hier soir un communiqué de la Présidence de la République.» «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, ont échangé, lors d'une conversation téléphonique, les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, souhaitant aux deux peuples frères algérien et tunisien davantage de progrès et de prospérité», lit-on dans le communiqué.

R. N.

RAMADAN 2024

Les vœux du président de la République aux Algériens

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, avant-hier dimanche, un message au peuple algérien, à travers lequel il a présenté ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan. «Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur notre Prophète et Guide Mohammad et sur tous ses compagnons, Mes concitoyens, mes concitoyennes, Le mois de Ramadhan débutera demain porteur de bénédictions et de grâces pour notre nation arabo-musulmane, puisse Allah Tout-Puissant nous aider à accomplir dûment le jeûne, les prières et les bonnes œuvres. Alors que nous

accueillons le mois de la miséricorde, tous les efforts de l'État sont déployés pour que les citoyens puissent jouir des fruits de la reprise et de la stabilité que connaît notre pays, ce qui nous incite, par devoir de responsabilité collective, à œuvrer de concert pour consolider le front intérieur, raffermir la cohésion nationale et cultiver le patriotisme et le civisme. En cette heureuse occasion, nous félicitons les Algériennes et les Algériens pour l'inauguration de Djamaâ El-Djazair, cet édifice d'envergure mondiale et scientifique doté d'infrastructures à la hauteur de sa noble mission, fondée sur les valeurs de la modération et du juste milieu. Cette année, nous

accueillons le Ramadhan les cœurs endoloris par la souffrance de nos frères en Palestine occupée. Aussi, nous appelons à nouveau la communauté internationale à assumer ses responsabilités face à ce génocide et à respecter la sacralité de ce mois pour la nation musulmane. Je ne manquerai pas, à cette occasion, d'adresser mes vœux aux membres de notre communauté à l'étranger et leur souhaiter de passer un mois de Ramadhan dans de bonnes conditions dans leur pays ou ailleurs. Je vous souhaite un Ramadhan béni à tous.

Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent».

R. N.

GÉNOCIDES SIONISTES

Ramadan noir pour Ghaza

“Au moins 16 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lundi à l'aube, premier jour du Ramadan, lors d'une série de raids sionistes lancés sur diverses zones de la bande de Ghaza, au 157^e jour de l'agression de l'armée d'occupation”, rapportent des médias.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, « 16 Palestiniens ont été tués après que des avions d'occupation ont bombardé une maison dans la ville de Ghaza. »

L'armée d'occupation a commis 8 massacres contre des familles dans la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures, rapporte l'agence.

Selon des témoins et des sources locales citées par des médias, la plupart des raids de la nuit dernière ont eu lieu au moment du s'hour et la prière d'Al-Fadjr. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a d'ailleurs déploré la situation qui défiait toute description dans la bande de Ghaza. « Nous sommes confrontés à une tragédie », a déclaré M. Lazzarini dans un communiqué de presse, notant que les habitants de la bande de Ghaza souffrent des opérations délibérées de privation de nourriture.

Il a prévenu que la bande de Ghaza, qui compte environ 2,35 millions d'habitants, était sur le point de connaître une famine et que « des enfants y meurent de faim et de soif », soulignant la nécessité d'ouvrir des points de passage terrestres



pour que les camions d'aide puissent entrer dans la bande de Ghaza. « Les largages aériens ne peuvent pas remplacer l'aide terrestre », a-t-il insisté.

Le secrétaire national du Parti communiste français, Fabien Roussel, lui, tire la sonnette d'alarme.

« Quand on regarde dans l'Histoire récente des sièges où des populations ont été assiégées, bombardées et exterminées, c'est Sarajevo, c'est le ghetto de Varsovie » a notamment comparé, ce dimanche 10 mars sur Europe 1, l'ancien candidat à l'élection présidentielle française.

Le gouvernement de Benjamin Netanyahu est « en train d'effacer le peuple palestinien à Ghaza » a dénoncé Fabien Roussel, décrivant une population de 2,1 millions d'habitants « bombardés » et qui « meurent de faim » dans un territoire « qui est bouclé », où « il n'y a aucune aide humanitaire qui rentre » et qui est guetté par « les épidémies ». Pour le député communiste, « le gouvernement d'extrême droite fasciste de

Netanyahu (...) est en train d'accélérer la création d'un grand État d'Israël » en faisant en sorte d'« affamer et de terroriser les Palestiniens à tel point qu'au bout d'un moment, ils ouvriront la porte à Rafah et ils partiront courir se réfugier dans le désert du Sinaï ». La situation pourrait même se dégrader davantage sachant qu'une trêve semble presque impossible à Ghaza. Les négociations sont en effet au point mort.

Deux enfants meurent de faim morts dans la bande de Ghaza

Des sources médicales ont annoncé hier le décès de deux enfants par déshydratation et malnutrition, portant le nombre de victimes de malnutrition à 27 citoyens. Les sources ont indiqué que « deux enfants sont morts des suites de malnutrition, de déshydratation et du manque de fournitures médicales à l'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza ».

La bande de Ghaza est soumise à une agression israélienne continue depuis le

7 octobre et à des conditions humanitaires extrêmement difficiles, équivalant à la famine, compte tenu de la grave pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant.

Les autorités d'occupation continuent d'empêcher et d'entraver l'arrivée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, en particulier dans les régions du Nord, tandis que l'aide qui parvient au sud de la bande ne suffit pas aux besoins des citoyens, notamment avec le déplacement de plus de 1,3 million de personnes du nord de Ghaza au sud, en particulier à Rafah.

Les forces d'occupation non seulement empêchent l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, mais ciblent également délibérément les citoyens pendant qu'ils attendent l'arrivée de cette aide, entraînant la mort et la blessure de centaines de personnes. Dans un bilan infini, le bilan des morts dans la bande de Ghaza s'est élevé à 31 112 martyrs, dont la majorité étaient des enfants et des femmes, et à 72 760 blessés depuis le début de l'agression d'occupation israélienne le 7 octobre dernier.

31.112 martyrs et 72.760 blessés

« Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 31.112 martyrs et 72.760 blessés depuis le 7 octobre dernier », a indiqué hier le ministère palestinien de la Santé. Selon la même source, « l'armée de l'occupation sioniste a commis 7 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 67 martyrs et 106 blessés ».

Le ministère palestinien de la Santé a également indiqué qu'« un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours ».

R. R.

LES USA EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Mais quelle audace ! ?

PAR : IDIR AMMOUR

« Les frappes sionistes sur Ghaza ne connaissent aucun répit. La guerre à Ghaza est entrée dans son sixième mois, et la longue liste des morts et des blessés ne cessent de s'allonger de jour en jour. En effet, au 156^e jour de l'agression israélienne contre les civils à Ghaza, qui coïncide à la veille du mois sacré, le bilan des victimes du carnage en cours s'élève à 31.045 martyrs et 72.654 blessés », a indiqué, dimanche, le ministère de la Santé de l'enclave assiégée. Le communiqué du ministère a ajouté que « l'armée d'occupation a commis 8 massacres durant les précédentes 24 heures, faisant 85 martyrs et 130 blessés, alors que le nombre de martyrs, pour la plupart des enfants, tués par la malnutrition et la déshydratation est passé à 25. » Malgré cela, ils n'y a aucun doute à célébrer le mois de Ramadhan. Mais dans le reste du monde musulman et même d'ailleurs, Ghaza est aussi dans

tous les esprits. À commencer par celui de la présidente du Comité international de la Croix-Rouge, qui pour sa part, a déploré le fait que la guerre ait brisé « tout sentiment d'humanité partagé », réclamant un cessez-le-feu. Cinq mois après le début de l'agression israélienne sur l'enclave palestinienne, la situation dans la bande de Ghaza se dégrade d'heure en heure. Il n'y a aucun endroit sûr où se rendre. Le nombre de morts parmi les civils et la détention des otages sont choquants et inacceptables », a-t-elle déclaré. Face à ces « profondes souffrances », le CICR a, dans un communiqué, appelé à faciliter le travail des humanitaires. L'Algérie, pour sa part, et comme à son accoutumée, fidele à ses valeurs et ses positions, n'a pas manqué l'occasion, même lors d'un discours, adressé aux Algériens, à l'occasion du mois de Ramadhan, à avoir une pensée au peuple palestinien. En effet, le Président, Abdelmadjid Tebboune a eu, par la même occasion, une pensée au

peuple palestinien qui continue de subir la sauvagerie de l'armée sioniste. « Nous, voilà entamer le mois sacré du Ramadhan, alors que nos cœurs sont serrés de ce qu'endurent nos frères en Palestine occupée », a-t-il soutenu. Et de relever que c'est « une opportunité pour renouveler notre appel à la communauté internationale pour assumer sa responsabilité devant cette épuration collective, mettant en exergue le devoir de respecter ce que représente ce mois auprès des musulmans. » « Plusieurs villes et capitales à travers le monde, pour leur part, ont été le théâtre de manifestations massives de soutien au peuple palestinien et pour dénoncer l'agression sioniste contre la bande de Ghaza », a indiqué l'agence de presse Wafa. Les protestataires ont également appelé à la fin de la politique des deux poids deux mesures et à la nécessité de poursuivre l'occupant sioniste pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants, et ont con-

damné le génocide dans la bande de Ghaza. Telle que celle prônée par les Etats unis jusque-là, en bloquant tout processus de paix avec ses vetos. Et le dernier, c'est celui présenté dernièrement par l'Algérie. Aujourd'hui, à la veille de mois sacré et au moment où des palestiniens meurent de faim, de soif, de balles, de bombes... le Président américain Joe Biden, vient encore une fois à exprimer son hypocrisie politique et diplomatique, en exprimant sa solidarité avec le peuple palestinien à l'occasion du Ramadan. Dans une déclaration publiée dimanche soir à l'occasion du début du mois sacré du Ramadan, le Président américain Joe Biden a tenu à souligner la souffrance du peuple palestinien. « Ce soir, alors que la nouvelle lune croissante marque le début du mois sacré islamique du Ramadan, Jill et moi adressons nos meilleurs vœux et nos prières aux musulmans de notre pays et du monde entier », a-t-il déclaré. Quelle audace ! ?

I.A.

AVEC LE CROISSANT ROUGE
ET LES SCOUTS MUSULMANS
ALGÉRIENS

Djezzy lance sa campagne de solidarité Ramadan

Djezzy, entreprise citoyenne, annonce le lancement de sa campagne de solidarité pour le Ramadan 2024, renforçant ainsi son engagement et son soutien aux familles dans le besoin durant la période du mois sacré.

La campagne de solidarité a débuté avec l'initiative "Walk for Besma" à travers l'application DjezzyApp, offrant aux clients la possibilité de marcher et de gagner des gigas. Ces gigas accumulés pouvaient ensuite être convertis en dons pour les familles nécessiteuses pendant le Ramadan, démontrant ainsi un soutien concret et tangible. Lancée mi-février, cette campagne a suscité une participation active jusqu'à sa clôture le 6 mars, quelques jours avant le début du mois sacré. La distribution de couffins en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien s'inscrit dans le prolongement naturel de cette initiative, visant à étendre les actions de solidarité aux familles défavorisées et à amplifier l'impact positif de la campagne "Walk for Besma".

En plus de la distribution de couffins aux familles défavorisées, Djezzy étend sa campagne de solidarité en renouvelant son partenariat, cette année encore, avec les Scouts musulmans algériens. Cette collaboration se traduit par l'ouverture de restaurants de la Rahma dans plusieurs wilayas du pays, offrant des repas gratuits aux personnes dans le besoin pendant le mois de jeûne.

À travers ces actions, Djezzy réaffirme sa dimension citoyenne et sa volonté de contribuer aux efforts de solidarité nationale à chaque occasion. En ces temps de compassion et de partage, Djezzy s'engage à soutenir et à apporter un peu de réconfort aux familles nécessiteuses, au-delà de la promotion des valeurs d'entraide et de fraternité au sein de la société algérienne.

R. N.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DURANT LE RAMADAN

Le dispositif mis en place par la Gendarmerie nationale

"Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, un dispositif sécuritaire spécial pour sécuriser les zones urbaines et suburbaines et le réseau routier relevant de son territoire de compétence", a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« À l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan 1445 de l'hégire et afin de

permettre aux citoyens d'accomplir le jeûne dans la quiétude et la sérénité, le Commandement de la GN a mis en place un dispositif sécuritaire préventif spécial pour sécuriser les zones urbaines et suburbaines et le réseau routier relevant de son territoire de compétence », lit-on dans le communiqué.

Il s'agit du « déploiement de dispositifs statico-dynamiques constitués d'unités territoriales, d'unités de sécurité routière et de brigades de sécurité et d'investigation, en vue d'assurer une surveillance efficace du territoire et une présence permanente et continue sur le terrain », selon la même source.

Le dispositif de la Gendarmerie nationale repose sur « l'action de proximité et la valorisation du service public pour préserver la sécurité et la quiétude

publiques, d'autant que le mois sacré coïncide, cette année, avec les vacances de printemps, une période de forte affluence », a ajouté le communiqué.

Le dispositif vise également à « fluidifier la circulation à travers les axes routiers et aux abords des marchés, des centres commerciaux, des mosquées et des gares routières et ferroviaires, en vue d'offrir aux citoyens un service public de qualité et d'intervenir rapidement et efficacement le cas échéant. »

À cette occasion, la GN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1055 pour toute demande d'assistance ou d'intervention, le site de pré-plaintes « www.ppgn.mdn.dz » et la page Facebook « TARIKI » pour tout renseignement sur l'état des routes.

C. A.

DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Les rabais et les ventes promotionnelles autorisés

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, avoir autorisé la pratique des ventes au rabais et des ventes promotionnelles afin de permettre aux citoyens, d'acquiescer des marchandises à des prix raisonnables, durant le mois sacré de Ramadan et l'Aïd al-Fitr de cette année, à travers toutes les wilayas du pays. « Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe tous les opérateurs économiques et les consommateurs que la pratique de la vente au rabais et de la vente promotionnelle est autorisée dans les magasins (de divers produits) pendant le mois de Ramadan et l'Aïd al-Fitr pour l'année 1445 Hijri (2014) à travers toutes les provinces » est-il mentionné dans le communiqué du ministère. Dans ce contexte, le communiqué rappelle que l'élargissement des périodes de vente au rabais et son autorisation durant le mois de Ramadan, les fêtes religieuses ou à l'occasion des manifestations commerciales,

a été consacré par le décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006, tel que modifié et complété, définissant les conditions et modalités de la pratique de la vente au rabais, de la vente promotionnelle, de la vente en cas de liquidation des stocks, de la vente dans les magasins d'usine et de la vente à l'extérieur des magasins par l'ouverture des emballages, notamment l'article 3 du décret.

Le ministère a également appelé les opérateurs économiques à intensifier la pratique de ces ventes, qui leur offrent l'occasion de promouvoir leurs activités et de vendre leurs produits à des prix bas et compétitifs, permettant ainsi aux consommateurs d'en bénéficier durant ces occasions religieuses.

Afin de faciliter les procédures administratives, il a été décidé d'exempter les opérateurs économiques, à titre exceptionnel, de demander une licence pour pratiquer ces types de ventes, selon le communiqué.

R. N.

ENTMV

Billets à prix réduits du 11 mars au 19 avril

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dans un communiqué, des réductions allant jusqu'à 50% sur les prix de ses billets au profit de la communauté nationale établie à l'étranger, et ce, du 11 mars au 19 avril prochain. « À l'occasion du mois de Ramadhan, et afin de permettre au plus grand nombre possible de notre communauté de passer le mois sacré avec leurs familles, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle des réductions allant jusqu'à 50% sur les prix de ses billets, et ce, du 11 mars au 19 avril 2024 », précise-t-on de même source. Ces réductions s'étaleront tout au long du mois sacré et dix jours après la fête de l'Aïd, avait expliqué son Directeur général, Abdelhakim Bouzaher devant les membres de la Commission des affaires extérieures, de la coopération et de la communauté à

l'Assemblée populaire nationale (APN). Soulignant que cette mesure intervenait en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'orateur a indiqué que « son but était de permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de passer le

Ramadhan et l'Aïd avec leurs familles et proches. Par ailleurs, évoquant les perspectives de l'entreprise, M. Bouzaher a fait savoir que pour l'année 2024, la compagnie compte atteindre 348 dessertes, et le transport de 511 000 passagers et 143 000 véhicules. »

R. N.

« PETIT RÉCITANT DU CORAN »

Sonatrach sponsorise le programme

Pour la quatrième année de suite, le groupe Sonatrach a procédé à la signature d'une convention pour le sponsoring du programme « Petit récitant du Coran » dans la wilaya d'Adrar. Signée dans la wilaya d'Adrar, par les représentants des entreprises filiales du groupe Sonatrach et le wali de la wilaya d'Adrar, la convention vise à « encourager la génération montante à apprendre et à réciter le Coran, à travers des concours qui seront organisés durant le mois sacré de Ramadan dans les mosquées et les zaouïas de la wilaya d'Adrar », indique un communiqué du groupe Sonatrach. La contribution du groupe à cette initiative s'inscrit dans le cadre de la consécration des traditions ancrées et enracinées à même d'encourager les initiatives visant à préserver l'authenticité de la société algérienne et son identité civilisationnelle.

POULET CONGELÉ

3 000 tonnes sur les étals

« L'Office national des aliments de bétail (ONAB) a procédé depuis hier lundi à la commercialisation d'importantes quantités de poulet congelé importé et ce, au niveau de ses points de vente. Il s'agit d'une quantité de 3000 tonnes de viande blanche congelée importée », a-t-il précisé lors d'une séance d'audition devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement de l'APN.

Ainsi, les 131 points de ventes répartis sur l'ensemble du territoire national dont 53 points installés au niveau de marchés de proximités seront dotés de poulets frais produits par l'ONAB. Selon le même responsable, l'Office élaboré un programme « bien ficelé » en prévision du mois de Ramadhan, dans le souci de renforcer le stockage des viandes blanches. « Dans son programme, l'ONAB a consacré 67 unités à la production de poulets vivants au niveau de 13 abattoirs à travers le territoire national », selon la même source. Pour ce faire, l'Office a procédé à l'importation de plus de 5 millions d'œufs à couvrir en provenance de Hongrie et d'Espagne. L'objectif est d'augmenter la production de poussins et d'assurer l'approvisionnement des éleveurs en poussins à un prix de 120 DA l'unité.

MÉTRO D'ALGER ET TRAMWAYS

Réaménagement des horaires

Les sociétés chargées de l'exploitation du métro d'Alger et des tramways algériens ont annoncé un réaménagement des horaires d'exploitation durant tout le mois de Ramadan. Ainsi, les stations du métro d'Alger sont ouvertes quotidiennement de 7h00 jusqu'à 00h00.

R. N.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION DURANT LE RAMADAN

Les mesures fermes de l'État

Durant ce mois sacré, des instructions fermes du gouvernement ont été données pour assurer la disponibilité des produits et la réduction des prix. Les denrées alimentaires les plus consommées seront approvisionnées en quantités afin de barrer toute voie à la spéculation.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Chose promise, chose due. Les produits agro-alimentaires seront assurés dans tous les marchés. Les opérateurs publics dans la filière du lait, viandes et semouleries ont boosté leurs productions afin de satisfaire à une demande grandissante des consommateurs. Pour le groupe Giplait indique que 5 millions de litres de lait vont être produits quotidiennement. La P.-dg du groupe Samah Lahlouh souligna dans un entretien que « la quantité prévue durant ce mois est de 360 tonnes de poudre de lait avec la possibilité de la revoir en hausse en cas de besoin. » Le lait sera disponible dans toutes les wilayas à travers les nouveaux points de vente au nombre de 130. Côté viandes rouges, les pouvoirs publics ont indiqué que 10.000



tonnes seront importées et seront mises à la vente avec un prix soutenu de 1200 kg le kilo pour la viande de bœuf alors que pour la viande ovine, les prix restent inchangés avec 2200 kg le kilo. Il faut préciser que «cette variété de viande est très appréciée par les ménagères durant ce mois, mais sont prix reste peu attractif à la consommation. Le ministre du Commerce Tayeb Zitouni a été ferme concernant l'approvisionnement en produits alimentaires en tous genres et a averti depuis quelques jours que « l'État se montrera sévère pour sanctionner les spéculateurs de ces produits de première nécessité. » Aucun stock illicite ne sera toléré pour les commerçants qui doivent libérer les quantités de produits pour les consommateurs. On constate en effet que les légumes secs aux prix fixés par l'État sont disponibles en quantité et ceux des céréales sont abor-

dables en termes de prix. Le manque de ces produits qui profitait aux spéculateurs et aux commerçants véreux est un épisode clos. Dans sa bataille contre la spéculation, il y a un recul des délits sur les transactions commerciales dont principalement le stockage illicite de produits alimentaires. Il faut rappeler à ce sujet que depuis 2021, l'État a mis en route un arsenal de lois répressives contre la spéculation où le code pénal nouvellement amendé prévoit des peines de prison pouvant aller jusqu'à 15 à 20 ans pour tout ce qui est en rapport avec le crime économique et actes de spéculation. Des campagnes d'arrestations et de démantèlement des réseaux informels ont été opérées depuis le début de cette année avec succès pour mettre en hors d'état de nuire ces circuits du commerce frauduleux.

F.A.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MATHÉMATIQUES

Un riche programme en perspective

PAR RANIA NAILI

«Le ministère de l'Éducation nationale a élaboré, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des mathématiques (14 mars), un programme riche et varié visant à mettre en évidence l'importance et le rôle des mathématiques dans divers aspects de la vie», a indiqué hier un communiqué du ministère. «Un programme riche et varié à caractère scientifique, pédagogique et ludique est prévu du 12 au 19 mars 2024 dans tous les étab-

lissements éducatifs" en vue de mettre en évidence "l'importance et le rôle des mathématiques dans divers aspects de la vie", a précisé le communiqué.

"Dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Éducation nationale veille à promouvoir l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux d'enseignement et à encourager les inscriptions dans les filières mathématiques et math-techniques", a souligné la même source. Le ministère s'attèle à "prendre part à tous les événements régionaux et internationaux pertinents, dont la célébration de la Journée

internationale des mathématiques", a ajouté le communiqué. Proclamée par l'UNESCO en 2019, la Journée internationale des mathématiques est célébrée le 14 mars de chaque année pour mettre en lumière le rôle des mathématiques dans divers aspects de la vie, souligner leur importance majeure dans les domaines scientifique, technologique, économique et social et mettre en évidence le rôle fondamental joué par les sciences mathématiques dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et pour relever les défis en matière d'intelligence artificielle, de transformation technologique et de changement climatique.

R. N.

PRÉPARATION DES CÉLÉBRATIONS COMMÉMORATIVES
DU 70^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE

Nadir Larbaoui installe le Comité national

Au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le premier-ministre, Nadir Larbaoui a procédé hier au Palais du Gouvernement, à l'installation du Comité national de préparation des célébrations commémoratives du 70^e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, à la demande du président de la République.

Le premier ministre a souligné l'importance accordée par le président de la République au 70^e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération et sa volonté de donner à cet anniversaire l'élan qu'il mérite en préparant un programme à la hauteur de l'événement national que le peuple algérien célèbre cette année.

Le premier ministre a souligné que le message du 1^{er} Novembre a été une source d'inspiration pour de nombreux peuples dans le monde pour se libérer du colonialisme et accéder à la liberté et à l'indépendance. Il a appelé à la participation des différentes franges de la société, en particulier les jeunes, à la commémoration de ce glorieux anniversaire et à l'extension des célébrations à toutes les régions du pays.

Le Comité national est composé de plusieurs secteurs Ministériels, dont le secrétariat technique est assuré par le ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits.

R. N.

SOLIDARITÉ

Ooredoo renouvelle son engagement avec le CRA

Réaffirmant une nouvelle fois sa dimension d'entreprise citoyenne, Ooredoo a procédé hier au renouvellement de son partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA), lors d'une cérémonie tenue au siège de Ooredoo, sis à Ouled Fayet.

Ratifiée conjointement par la Présidente du Croissant Rouge Algérien, Dr. Ibtissem Hamlaoui, et le Directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Tohme, en présence du top management de la compagnie et des représentants du Croissant Rouge Algérien, « cette convention stipule notamment, la mise en œuvre d'un programme commun d'actions humanitaires en faveur des franges nécessitées de la société », lit-on dans un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

Ce partenariat vient renforcer l'engagement de Ooredoo, en tant qu'entreprise socialement responsable, « à accompagner davantage les efforts du Croissant Rouge Algérien dans ses nobles missions en faveur de la société algérienne, à travers notamment la concrétisation de plusieurs projets humanitaires et caritatifs en direction des différentes franges de la société, et la mise en place d'un programme d'actions communes s'inscrivant dans le cadre de la solidarité nationale », précise-t-on de même source. Ainsi, pour ce mois de Ramadhan, Ooredoo lance une offre à travers laquelle elle s'engage à consacrer 20 DA, qui seront offerts par l'entreprise au profit du CRA sur chaque rechargement égal ou supérieur à 2000 DA, afin de concrétiser des actions de solidarité en faveur des couches nécessitées. Le client bénéficiera de la totalité des avantages proposés par la formule de rechargement effectué. En vertu de ce contrat de partenariat, Ooredoo s'engage à accompagner le CRA sur d'autres actions de solidarité notamment en faveur des enfants scolarisés issus des familles nécessitées relevant des zones enclavées, et à apporter son aide en cas de catastrophes naturelles, et à la réalisation d'un projet destiné aux enfants autistes ainsi que la concrétisation d'un programme de formation en secourisme.

«Nous sommes très honorés de la reconduction de ce partenariat avec Ooredoo, qui constitue pour nous un fidèle partenaire. Cette convention est une suite logique des différentes actions de solidarité déjà concrétisées en collaboration avec Ooredoo durant plus de 15 ans de partenariat fructueux, comprenant la concrétisation de plusieurs projets de solidarité nationale en faveur des couches vulnérables de la société. Nous tenons à remercier Ooredoo pour sa confiance témoignée au CRA, et nous envisageons de traduire, ensemble, ce partenariat à travers la réalisation d'une multitude d'actions sur le terrain, visant à venir en aide aux franges des plus défavorisées de la société », a indiqué à l'occasion, présidente du CRA Dr. Ibtissem Hamlaoui. Pour sa part, le Directeur général d'Ooredoo, Roni Tohme, a indiqué que le « renouvellement de notre partenariat avec le CRA témoigne de notre volonté commune à s'engager davantage dans les actions de solidarité et de bienfaisance au sein de la société. » « Ooredoo réitère son engagement à soutenir la CRA dans la concrétisation d'un programme de solidarité et d'intérêt général en faveur des fanges nécessitées de la société. », a-t-il soutenu.

R.N

AFFAIRES RELIGIEUSES

Des imams russes prochainement formés en Algérie

Intervenant hier sur les ondes de la radio nationale, le ministre des Affaires religieuses M. Youcef Belmehdi que des imams de la fédération de Russie seront formés en Algérie. D'après M. Belmehdi, 15 Imams issus de plusieurs régions de Russie bénéficieront prochainement d'une série de formations en Algérie : « Ces formations seront encadrées par le ministère des Affaires religieuses, et ce, dans le cadre du développement de la coopération entre les deux pays » a-t-il expliqué.

Dans cette même optique, le ministre des Affaires religieuses a également annoncé l'implantation d'une nouvelle coranique au niveau de la mosquée Sidi Abderrahman et-Thaâlibi au Niger : « Notre objectif est de poursuivre les efforts de la généralisation de la culture centriste et modérée de notre religion » a-t-il expliqué.

R. N.

MIDI

RAMADHANIAT

Petits soucis de santé dus à l'observance du jeûne



Nourrir les autres : un chemin vers la piété





Petits soucis de santé dus à l'observance du jeûne

Pendant Ramadhan, vous pourriez subir quelques gênes mineures. Les mesures suivantes peuvent aider à prévenir ces soucis courants

Constipation : elle peut provoquer de l'inconfort vous donnant l'impression d'être ballonnés. Cela peut être causée par une consommation excessive de nourritures raffinées, une consommation insuffisante d'eau et/ou de fibres.

Pour prévenir la constipation, évitez les nourritures raffinées en mangeant des aliments à haute teneur fibreuse comme les céréales complètes et le pain complet. Consommez davantage de glucides riches en fibres comme le dal, les haricots secs, les légumes. Buvez beaucoup d'eau.

Indigestion : elle peut être causée par une suralimentation ou le fait d'avoir mangé trop d'aliments frits, gras et épicés ou encore des aliments qui produisent du gaz. Le jeûne peut également provoquer une hausse de l'acidité, menant à la sensation d'indigestion. Pour éviter ce désagrément, essayez de ne pas vous suralimenter. Veillez à boire beaucoup d'eau et à intégrer des aliments riches en fibres pour neutraliser l'acidité et favoriser un rassasiement sans trop manger.

Maux de tête : pendant un jeûne, ce



trouble peut être causé par le sevrage de la caféine et du tabac, le surmenage, le manque de sommeil, la déshydratation et la faim. Les maux de tête peuvent survenir au fil des heures et peuvent empirer vers la fin de la journée. Pour les éviter, préparez le jeûne en diminuant la consommation de caféine et de tabac lentement, en débutant une semaine ou deux avant le début du mois sacré. Commencez à boire des thés sans caféine, du café décaféiné, les jus non sucrés et l'eau. N'oubliez pas qu'il faut dormir suffisamment (un déficit de sommeil pouvant provoquer la prise de poids). Obtenez une bonne préparation en réorganisant votre emploi du temps quotidien pour assurer un bon repos la nuit.

Faible taux de sucre sanguin : une hypoglycémie peut se produire à cause de la forte durée d'attente entre les repas. Les symptômes de ce souci sanitaire doivent être surveillés attentivement. Ils peuvent inclure : la faiblesse, les étourdissements, la fatigue, le manque de concentration, la transpiration, la sensation de faiblesse, l'incapacité à effectuer des activités physiques, les maux de tête, les palpitations, etc. Parmi les non-diabétiques, manger trop de glucides raffinés (comme les aliments sucrés, les boissons sucrées comme les sodas), surtout au sahur, peut provoquer une hypoglycémie pendant les heures de jeûne. Un faible taux de sucre sanguin peut aussi être causé par le fait de ne pas avoir pris le shur.

Pour éviter de subir les conséquences d'une hypoglycémie, veillez à manger au shur et à limiter la consommation d'aliments sucrés et de boissons sucrées. Assurez-vous de manger des aliments denses en nutriments tels que les protéines (poulet, viande maigre grillée, oeufs), les glucides riches en fibres (comme le rôti de blé complet) et les fruits. N'oubliez pas de boire quelques grands verres d'eau. **Déshydratation** : ce phénomène est fréquent pendant Ramadhan. Le corps continue à perdre de l'eau et des sels par la respiration, la transpiration et l'urination. La quantité d'eau perdue peut varier en fonction de la météo, de la quantité de liquides que vous aviez bu avant votre jeûne, du degré d'effort physique et de la capacité des reins à retenir l'eau et les sels. Prévenir est toujours mieux que guérir : Toutefois, si vous ne vous réhydratez pas suffisamment avant un jeûne, votre risque de déshydratation augmente. ce risque est plus élevé chez les personnes âgées et chez ceux qui prennent des comprimés tels que les diurétiques. Selon la gravité de la déshydratation, vous pouvez éprouver un sentiment général de malaise, de léthargie, de crampes musculaires, de vertiges, de désorientation et même d'évanouissement.

Est-il dangereux de cuisiner avec de l'aluminium ?

On cuisine souvent avec de l'aluminium, notamment pour faire cuire un gâteau au four dans un moule spécialement conçu pour la cuisson, ou pour cuisiner, un rôti de porc et des poissons en papillote... Mais l'aluminium dans l'alimentation est-il vraiment toxique ? Voici quelques conseils pour cuisiner en toute sécurité.

L'aluminium est présent dans l'environnement mais aussi dans notre alimentation, en faible quantité. On en retrouve par exemple dans les épinards, le pain, le basilic, le cacao, le thé et les légumes, mais aussi dans les emballages et les ustensiles de cuisine, car ces derniers sont de bons conducteurs de chaleur et permettent une cuisson rapide. Si vous avez des poêles en aluminium, il est recommandé de les changer tous les deux ans en moyenne ou dès qu'elles



semblent être abîmées. En effet, l'acidité facilitant la libération du métal, l'aluminium est alors susceptible de migrer les produits cuisinés et de les contaminer. Privilégiez donc l'acier inoxydable lorsque vous achetez de nouveaux ustensiles de cuisine et les cuillères en bois.

L'aluminium pour emballer les aliments
Très pratique lorsque vous

ne terminez pas votre assiette, l'aluminium permet de conserver les plats au frais et de les transporter facilement. Mais il est préférable d'utiliser des bocaux en verre pour la conservation. Par ailleurs, c'est lors de la cuisson que l'aluminium peut migrer, comme pour les ustensiles, vers les aliments. Les papillotes en feuille d'aluminium sont donc à éviter, surtout si vous ajoutez de l'acidité dans votre prépara-

tion, avec du citron ou du vin blanc sur le poisson. Pourquoi ne pas le remplacer dans ce cas par du papier sulfurisé ?

Quels sont les risques ?

L'aluminium ne présente aucune fonction biologique, contrairement au zinc ou au fer. Lorsqu'il parvient à pénétrer la peau et le tube digestif, il est filtré par les reins une fois dans le sang,



CARNET DE RECETTES

Tajine tunisien aux boulettes de viande



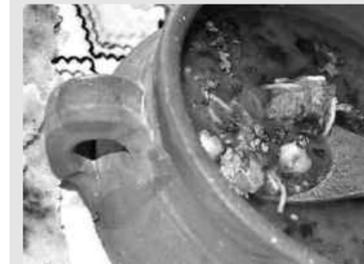
Ingrédients

300 gr de viande hachée
2 c à café généreuse de menthe séchées hachée
2 gousse d'ail écrasées
2 c à café de coriandre en poudre
Du sel
Un filet d'huile d'olive
8 œufs
Une très bonne poignée de fromage râpé
1 pomme de terre coupée en cubes, puis frite.
2 c. soupe de chapelure

Préparation :

Dans un récipient, placez la viande hachée, ajoutez la menthe, la coriandre, l'ail et le sel, bien malaxez; formez des petites boulettes de taille moyenne. Dans un fait tout, faites chauffer le filet d'huile et faites dorer les boulettes, en remuant la marmite de temps en temps sans utiliser la cuillère pour ne pas abîmer les boulettes de viande. Dès qu'elles sont dorées, mouillez avec un grand verre d'eau, couvrez et laissez cuire sur feu moyen. Laissez un peu du bouillon de cuisson des boulettes, pour ajouter au tajine ultérieurement. Dès que les boulettes sont cuites et que la sauce arrive à la consistance désirée, retirez du feu, récupérez les boulettes dans un saladier, et laissez le tout refroidir. Une fois les boulettes refroidies ainsi que leur sauce, leurs ajouter le fromage et la chapelure, les cubes de pommes de terre frites, battez en omelette les œufs avec la sauce et mélangez le tout. Chauffez le four à 180°C, mettez le tajine dans un moule anti adhésif beurré, enfournez une vingtaine de minutes jusqu'à ce que le tajine soit doré.

Chorba algéroise hamra (sauce rouge)



Ingrédients

1 oignon râpé
viande d'agneau en tout petit morceau
1 petite courgette coupée en petits dés
1 petite pomme de terre coupée en petits dés
1 bouquet de coriandre ciselé finement ou hache au hachoir
3 ou 4 feuilles de menthe
Sel, poivre
1 c-a-soupe de poivre rouge
1 branche de céleri
500 g de tomates mures
1 c-a-soupe de concentré de tomate
2 pointes de couteau de cannelle
1 petit bol de pois chiche trempe la veille
3 c-a-s de vermicelle

Préparation :

Chauffer l'huile dans une marmite, faire fondre l'oignon avec la viande coupe en petits morceaux. Ajouter la coriandre ciselée ainsi que la menthe et le céleri. Ajouter le sel, le poivre rouge hors du feu ainsi qu'une cuillère à soupe de concentré de tomate. Ajouter le poivre et la cannelle. Mélanger le tout à tout petit feu et laisser revenir quelques minutes. Ajouter la courgette et la pomme de terre. Verser 1L et demi d'eau et les pois chiche. Placer le couscoussier au dessus de la marmite et déposer les tomates coupes en gros morceaux. Saler légèrement et couvrir le couscoussier. Au premier bouillon, réduire le feu et cuire durant 25 minutes. Retirer les tomates et réserver. Quand la viande et les pois chiche sont cuits, passer les tomates à la moulinette ou au mixer. Verser dans la marmite. Ne pas hésiter à ajouter un peu d'eau si vous jugez utile. Augmenter le feu et à la première ébullition verser les vermicelles (1 petite poignée) et touiller en même temps jusqu'à ébullition. Réduire le feu et cuire quelques minutes. Rectifier l'assaisonnement. Servir chaud et saupoudrer de coriandre ciselée et arroser de jus de citron.

Zlabia el banane



Ingrédients :

2 verres d'eau
¼ de verre d'huile
1 pincée de sel
2 c a soupe de miel
1 sachet de vanille
2 verres et demi de farine
L'huile pour la friture
Miel fait maison pour l'enrober
Cacahuètes concassées pour la garniture (facultative)

Préparation :

Placez l'eau, l'huile, le sel et le miel dans une casserole sur feu doux. Quand le mélange est homogène, introduisez la farine en pluie et la vanille. Mixez sur feu doux pour avoir une jolie pâte malléable qui se détache bien des parois de la casserole, placez la pâte tant qu'elle est chaude dans une poche à douille et formez des boudins de presque 12 cm. Laissez refroidir les boudins avant de commencer la friture. Enrobez les zlabia el banane directement dans du miel chaud alors qu'ils sont chauds. Parsemez un peu de cacahuètes concassées par dessus.

Bourek ou Brick Annabi (viande hachée et œuf)

Ingrédients :

400 g de viande hachée
2 pommes de terre
Sel, poivre du moulin
Persil ciselé
1 portion de vache qui rit par personne (pas mis)
Olives vertes coupées en rondelle
Câpres
1 œuf par personne
1 feuille et demi de brick par personne



Préparation :

Commencer par cuire la pomme de terre et l'écraser en purée. Saler poivrer et réserver. Dans une poêle faire revenir la viande hachée ajouter l'oignon et laisser cuire en salant et poivrant préalablement. En fin de cuisson ajouter du persil ciselé et du fromage râpé (facultatif). Laisser refroidir. Faire chauffer l'huile de friture. Sur une assiette disposer la feuille de brick et placer au centre la moitié de feuille de brick. Étaler une c-a-soupe de purée de pomme de terre. Déposer par dessus la viande hachée (2 c-a-soupe). Ajouter quelques câpres et le fromage (pas mis). Faire un creux au centre et casser l'œuf. Plier la feuille de brick. Frirer dans de l'huile chaude des deux cotes. Déposer sur du papier absorbant avant de servir. Source Amour de cuisine.

Nourrir les autres : un chemin vers la piété

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété » (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux.



Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il

nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourrit-

ure gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhî et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."

ANNABA

1.200 colis alimentaires au profit des familles démunies des localités reculées

Une caravane de solidarité chargée de 1.200 colis alimentaires au profit des familles démunies a pris la route dimanche vers les localités reculées de la wilaya d'Annaba à l'initiative de la section locale du Croissant-Rouge algérien (CRA) et de l'entreprise Asmidal Annaba.



L'opération menée à la veille du mois du mois de Ramadhan s'inscrit dans le cadre des traditions de solidarité sociale de l'entreprise Asmidal et des activités du CRA, a indiqué à l'APS Hamid Bouzid, responsable de la section locale du CRA.

Pas moins de 700 colis alimentaires et de la semoule ont été assurés par

Asmidal et 500 colis par le CRA, selon la même source qui a précisé que les familles démunies ciblées habitent les localités rurales et montagneuses des communes de Chetaïbi, Seraïdi, Ain Barda, El Eulma, Tréat, Cheurfa et de Oued El Aneb.

Parallèlement, le travail est en cours dans les communes d'Annaba, Ain Berda et d'El-Hadjar pour ouvrir des

restaurants de rupture du jeûne relevant du CRA sur un total de 38 restaurants prévus durant ce mois sacré.

Les bénévoles du CRA assureront ainsi quotidiennement 1.200 repas aux démunis et gens de passage durant tout le mois de Ramadhan, a affirmé le responsable locale du CRA.

MOSTAGANEM, BARRAGE D'OUED CHELIFF

Apport supplémentaire de 5 millions m³ d'eau

Un apport en eaux supplémentaires de 5 millions de mètres cubes a été enregistré au niveau du barrage de Oued Cheliff (Beni Ifren), à la faveur des dernières précipitations que la wilaya de Mostaganem a connues, dernièrement, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau.

Les pluies qui se sont abattues sur le territoire de cette collectivité locale du Nord-Ouest, du 25 février au 7 mars en cours ont porté le niveau de remplissage de cet ouvrage hydraulique, implanté dans la commune de Oued El Khir, à 16 millions de mètres cubes, soit un taux de stockage estimé à 32% de ses capacités théoriques évaluées à 50 millions de

mètres cubes, ont précisé les services des ressources en eau de la wilaya. Ajoutant qu'à la faveur de ce nouvel apport, il a été décidé de transférer un volume de 3,5 millions de mètres cubes d'eau retenus par le même ouvrage hydraulique au barrage-réservoir de Kerrada, implanté dans le territoire de Sidi Ali, dont le volume des eaux qui y sont retenues est évalué, actuellement, à 13,5 millions de mètres cubes (19 % de ses capacités théoriques). Ces deux barrages sont considérés comme étant les deux principaux « fournisseurs » en eau du système MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), a fait observer la même source.

Par ailleurs, aucun nouvel apport

n'est enregistré au niveau des barrages de Oued Kramis, dont les eaux qui y sont emmagasinées sont destinées à l'AEP des communes situées dans la partie est de la wilaya de Mostaganem et certaines communes de la partie nord de la wilaya voisine de Relizane.

« Actuellement, cet ouvrage hydraulique est totalement vide, en dépit de sa grande capacité de stockage estimée à 27 millions de mètres cubes », a fait savoir la même source. Les nouveaux apports enregistrés, dernièrement, contribueront à un « retour à la normale » en matière d'AEP dans cette wilaya côtière, ainsi que dans les wilayas limitrophes, après la crise aiguë à laquelle elle avait été

FONCIER INDUSTRIEL À
NAÂMA

Récupération de 32 parcelles non exploitées

Les services de la wilaya de Naâma ont récupéré, durant la période allant du 1er janvier au 6 mars de l'année en cours, 32 parcelles de terrain d'une superficie de plus de 8 hectares de foncier industriel non exploité, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ces derniers ont indiqué que la récupération de cette superficie de foncier industriel, relevant des biens de l'Etat, a augmenté la superficie récupérée au niveau de la wilaya par la commission de wilaya chargée du suivi des projets industriels, créée conformément à la loi 23-17 du 15 novembre 2023, fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier, à 111 hectares répartis sur 2.025 parcelles de foncier non exploitées.

La même source a ajouté que cette superficie de foncier industriel récupérée a été remise à nouveau à la disposition d'investisseurs sérieux au niveau de la nouvelle plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion des investissements.

A travers l'organisation de sorties sur site pour inspecter les projets d'investissement en cours d'exécution, la même commission a enregistré 62 autres parcelles d'une superficie totale de 24 ha de foncier industriel qui ne sont pas exploitées (projets à l'arrêt ou non encore concrétisés par leurs propriétaires sur site), selon la même source, qui précise que les autorités judiciaires compétentes ont tranché sur ces cas.

Les services de la wilaya soulignent que la commission de wilaya chargée du suivi des projets d'investissement a étudié, récemment, la levée des obstacles concernant l'octroi de licences d'exploitation de deux projets, l'un concerne un centre de conditionnement de bouteilles de gaz butane et l'autre une unité de production d'aliments de bétail et de volaille.

confrontée ces derniers mois, qui avait contraint les responsables locaux à abandonner l'approvisionnement en eau potable des foyers en H24 et à adopter un régime plus austère, a-t-on noté.

Il convient de signaler qu'en matière d'AEP, la wilaya de Mostaganem mise, outre sur les barrages qui sont implantés dans son territoire administratif, la Station de dessalement d'eau de mer (Sonacter), dont la production journalière est évaluée à 200.000 mètres cubes et le couloir MAO dont les volumes d'eau mobilisés ont fortement diminué en raison de la sécheresse, ainsi que sur un nombre important de forages qui viennent d'être équipés et exploités de nouveau.

APN

Présentation de la stratégie de développement de la filière du lait

La stratégie de développement de la filière du lait a été présentée, dimanche à Alger, par le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil) et la présidente-directrice générale du Groupe Lait "Giplait", Samah Lahlouh, devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de l'Assemblée.

Le président de la Commission, Fares Ziani a affirmé que cette séance visait à s'enquérir des préparatifs du mois de Ramadhan tracés par le secteur de l'Agriculture et du Développement rural, concernant les produits de large consommation notamment le lait. A cet effet, M. Bouziane et Mme Lahlouh ont présenté "la stratégie adoptée pour assurer la disponibilité et le développement de la filière du lait à long terme au niveau national", mettant en avant les efforts consentis pour garantir la disponibilité de cette matière à la faveur des 15 unités réparties sur le



territoire national avec des capacités de production allant jusqu'à 4,8 millions de litres/jour, ainsi que du réseau commercial comprenant 130 points de vente qui seront "renforcés prochainement par d'autres". Les deux responsables ont fait état de l'approvisionnement des wilayas de l'extrême sud par la poudre de lait subventionnée et l'augmentation de la production du lait en prévision de la hausse de la consommation durant le Ramadhan, ajoutant que la valeur réelle de la production du lait

en sachet est arrêtée à 50 DA, alors qu'il est vendu au prix subventionné de 25 DA. Et de préciser que 90% des produits dérivés du lait sont à base de "lait cru local" ont-ils affirmé.

Par ailleurs, les interventions des députés ont porté sur la création de pôles pour la production de lait, le soutien à la production locale et la réflexion sur la transformation du lait algérien en poudre à l'aide de la technologie pour réduire la facture d'importation.

Les députés ont appelé à renouveler le matériel et les équipements de certaines laiteries et évoqué le dossier des aliments et des indemnités, en sus des problèmes des producteurs laitiers et des points de vente dans les wilayas du sud.

Ils ont mis en avant l'importance de mettre en place une stratégie afin de garantir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance "pour se s'affranchir de la dépendance et partant, se diriger vers l'exportation", ajoute le communiqué.

ONAB : Commercialisation depuis hier d'importantes quantités de poulet importé

L'Office national des aliments de bétail (Onab) procédera à partir de lundi à la commercialisation d'importantes quantités de poulet congelé importé et ce, au niveau de ses points de vente, a indiqué dimanche le directeur général de l'Onab, Hassan Benzaza.

Lors d'une séance d'audition devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement de l'APN, M. Benzaza a fait savoir que l'Onab avait élaboré un programme « bien ficelé » en prévision du mois de Ramadhan, dans le souci de renforcer le stockage des viandes blanches, a indiqué un communiqué de l'APN, précisant que ce programme prévoyait, en outre, la mise en vente de 3000 tonnes de viande congelée importée, à compter de ce lundi au



niveau des points de vente de l'Office.

Les 131 points de ventes répartis sur l'ensemble du territoire national dont 53 points installés au niveau de marchés de proximités seront dotés de poulets frais produits par l'Onab, selon le communiqué.

Dans le cadre de son programme spécial Ramadhan, l'Office a consacré 67 unités à la production de poulets vivants au niveau de 13 abattoirs à travers le territoire national, selon la même source.

Dans le but de renforcer l'approvisionnement des abattoirs en poulets

vivants, M. Benzaza a indiqué que l'Onab a procédé à l'importation de plus de 5 millions d'œufs à couvrir en provenance de Hongrie et d'Espagne afin d'augmenter la production de poussins, ajoutant que cette démarche est à même d'assurer l'approvisionnement des éleveurs en poussins à un prix de 120 DA l'unité. Au cours de cette séance présidée par le président de la commission, Fares Ziani, les députés ont posé leurs questions ayant porté sur les mesures nécessaires devant mettre un terme à la manipulation des prix des viandes blanches et trouver des solutions à même d'assurer leur disponibilité et de maîtriser les prix de fourrages. Les questions ont également porté sur la vision prospective de l'Onab pour garantir la disponibilité des fourrages.

ELECTIONS EN LIBYE

Les dirigeants conviennent de former un Gouvernement d'union

Les dirigeants libyens ont convenu de former un Gouvernement d'union pour ouvrir la voie aux élections dans le pays, rapportent des médias.

Les présidents de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, du Haut Conseil d'Etat, Mohamed Takala, et du Conseil Présidentiel du pays, Mohamed Al-Manfi, se sont rencontrés dimanche au Caire sous les auspices de la Ligue arabe, pour des discussions visant à combler les lacunes afin d'organiser les élections libyennes, indique l'organisation dans un communiqué relayé par des médias. Il ressort de ce communiqué que les trois dirigeants ont convenu de former un comité technique chargé d'examiner les amen-



dements visant à élargir le consensus et à résoudre les questions en suspens. « Ils ont également convenu de la nécessité de former un gouvernement d'union dont la mission sera d'encadrer

le processus électoral, d'offrir les services nécessaires aux citoyens et d'unifier les positions souveraines », ajoute le communiqué. Ils ont également convenu d'inviter la mission d'appui

de l'Onu en Libye (Manul) et la communauté internationale « à appuyer ce consensus pour en assurer le succès », selon le communiqué. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu

pour la Libye, Abdoulaye Bathily a souligné samedi la nécessité urgente de mettre en œuvre la loi électorale et de former un gouvernement d'union pour ouvrir la voie aux élections dans le pays.

La Communauté des Etats d'Afrique centrale annonce la levée des sanctions contre le Gabon

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a annoncé qu'elle levait les sanctions contre le Gabon, suspendu en 2023 à la suite du changement anticonstitutionnel de gouvernement dans le pays. Samedi s'est tenue à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC portant, entre autres, sur le dossier du Gabon. De cette rencontre, selon le commu-

niqué final, il en ressort la levée des sanctions qui pesaient sur le pays depuis le 30 août 2023, au lendemain du changement inconstitutionnel qui avait renversé le président Ali Bongo Ondimba. Cette réintégration a été décidée au vu « des avancées significatives dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel, marquées par l'adhésion du peuple et la mise en place d'un chronogramme pour une transition de 24 mois », selon le communiqué. Mi-novembre, le gouverne-

ment nommé par le président de la transition du Gabon, Oligui Nguema, avait confirmé la durée de 24 mois pour la transition, en détaillant un calendrier jusqu'à des élections législatives et présidentielle en août 2025. Et il a confirmé samedi la tenue d'un « Dialogue national inclusif » qui doit rassembler, du 2 au 30 avril, « toutes les forces vives de la Nation » pour élaborer notamment une nouvelle Constitution qui sera soumise à référendum.

La Ligue arabe appelle à un cessez-le-feu au Soudan

La Ligue des Etats arabes a appelé, dimanche, à un cessez-le-feu au Soudan, théâtre de combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (RSF) depuis avril 2023. Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, s'est entretenu au Caire avec Abdallah Hamdok, ancien premier ministre et chef de la Coordination des forces démocratiques civiles du Soudan (Taqqaddum). Le secrétaire général de la Ligue arabe a déclaré que « la cessation des hostilités au Soudan et le maintien de l'intégrité territoriale du pays constituaient une priorité absolue pour l'organisation panarabe », selon un

communiqué de la Ligue. « La Ligue arabe est prête à fournir toute l'assistance nécessaire aux parties soudanaises pour trouver une issue à la crise », a déclaré Aboul Gheit. Selon le communiqué, Hamdok a expliqué les efforts de son bloc pour parvenir à un cessez-le-feu au Soudan et lancer un dialogue entre les forces politiques du pays. Vendredi, le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé à une cessation immédiate des hostilités au Soudan pendant le ramadhan. Une résolution du Conseil, élaborée par le Royaume-Uni, a également appelé toutes les parties au conflit à rechercher un règlement de la situation par



le dialogue. Le Soudan est en proie à des combats entre l'armée et les RSF depuis le 15 avril 2023.

TURQUIE Arrestation de 33 membres présumés de l'EI/Daech

La police turque a arrêté 33 membres présumés de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) au cours d'opérations menées dans la province de Sakarya (nord-ouest), a annoncé dimanche le ministre de l'Intérieur Ali Yerlikaya.

« Les membres présumés de l'EI/Daech se préparaient et planifiaient leurs actes avant les prochaines élections locales », a indiqué M. Yerlikaya sur le réseau social X (anciennement Twitter).

Les suspects auraient recruté des éléments à destination des zones de conflit, apporté une aide financière au groupe et dirigé des mosquées et madrassas (écoles islamiques) illégales, selon M. Yerlikaya.

« Pendant les raids, les équipes de police ont saisi des armes, de l'argent liquide et des documents d'ordre organisationnel », a-t-il ajouté.

La Turquie a intensifié ses opérations contre les terroristes de l'EI après que le groupe a attaqué une église à Istanbul à la fin du mois de janvier, tuant un civil au cours de la messe du dimanche.

TOURNOI « FIFA SÉRIES 2024 »

Une délégation de la FIFA en visite à Alger

Après avoir séjourné à Annaba, la délégation dépêchée par la FIFA en Algérie en vue de préparer comme il se doit et finaliser les détails du tournoi intercontinental FIFA Séries Algeria 2024, prévu du 18 au 26 de ce mois, a effectué samedi une visite d'inspection dans la capitale.

Accompagnée du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, les représentants de la FIFA ont inspecté les infrastructures hôtelières, le stade Nelson-Mandela, choisi pour accueillir une partie de la compétition, ainsi que le Centre technique national de Sidi Moussa à l'issue de quoi un briefing a été tenu au siège de la FAF, en présence des cadres de l'instance fédérale en charge de l'organisation de cet événement international. D'après les échos qui nous sont parvenus de la FAF, les envoyés spéciaux de l'instance dirigeante du football mondial auraient été éblouis par la qualité des installations sportives et hôtelières visitées, que ce soit à Annaba ou à Alger, les deux villes devant abriter la compétition. Il est utile de rappeler qu'après la



délocalisation du match Algérie – Bolivie, initialement prévu au stade du 5-Juillet-1962, vers le stade de Baraki, deux enceintes seulement vont accueillir cette épreuve, nouvellement instaurée par la FIFA, dont le vainqueur touchera la coquette somme de 100 000 dollars US. Il s'agit du stade du 19-Mai-1956 de Annaba, théâtre des rencontres Afrique du Sud – Andorre, le 21 mars (22h) et Bolivie – Andorre, le 25 mars (22h) ainsi que le stade Nelson-Mandela de Baraki devant abriter Algérie – Bolivie, le 22 mars (22h) et Algérie – Afrique du Sud, le

26 mars (22h). La décision de ce changement de domiciliation prise jeudi par la Fédération algérienne de football fait suite à l'inspection effectuée par les responsables de l'instance fédérale au temple olympique, dont le terrain se trouve dans un état déplorable.

Ce tournoi, faut-il le rappeler, entre dans le cadre de la phase pilote des FIFA Séries lancée par l'instance suprême du football mondial et dont les quatre premières éditions sont organisées par l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan et le Sri Lanka. Les FIFA Séries seront l'occa-

sion pour l'instance dirigeante du football mondial d'aider ses associations membres à organiser des séries de matchs amicaux intercontinentaux dans un format où chaque groupe comptera quatre équipes issues de confédérations différentes, et où tous les matchs auront lieu dans le même pays hôte. Cette initiative va permettre aux associations membres d'affronter plus régulièrement des équipes nationales d'autres continents, ce qui ouvrira de nouveaux horizons en matière de développement technique pour nombre d'entre elles dans lesquelles de telles

opportunités étaient absentes, affirme la FIFA.

Les FIFA Séries fourniront en outre aux associations membres participantes des opportunités commerciales supplémentaires ainsi qu'une meilleure exposition.

La phase pilote se tiendra du 18 au 26 mars 2024, le lancement officiel étant quant à lui prévu pour mars 2026. Des sélections des six confédérations participeront à l'édition de mars 2024.

Les FIFA Séries devraient ensuite se tenir chaque année paire, lors de la fenêtre de mars du calendrier international des matchs

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023/KARATÉ

L'Algérie termine avec 14 médailles, dont 3 en or

La sélection algérienne de karaté-do (kumité et kata) a remporté au total 14 médailles (3 or, 4 argent et 7 en bronze), à l'issue de la dernière journée des épreuves des 13es Jeux africains (JA-2023) d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), disputées samedi.

Les trois médailles d'or sont l'œuvre de Salim Allae Eddine (60 kg), Abouriche Louiza (55 kg) et Ayoub-Anis Halasa (67 Kg), toutes décrochées aux épreuves de kumité individuel. En luttes associées, la sélection algérienne a remporté six médailles (2 or, 2 argent et 2 en bronze), lors de la première journée de la compétition consacrée à la lutte gréco-romaine.

Les deux médailles d'or ont été remportées par Sid Azara Bachir (87 kg) et Abdelkrim Ouakali (77 kg), alors que les deux médailles d'argent ont été l'œuvre d'Ishak Ghaïou (67 kg) et Rouabah Fadi (97 kg). Les deux



médailles de bronze ont été gagnées par Fergat Abdelkrim (60 kg) et Haloui Hamza (130 kg).

La deuxième journée, dimanche, est consacrée aux épreuves de lutte libre, avec l'entrée en lice de six Algériens.

En tennis de table, le duo Mebarek Lucie et Aouiche Stéphan a remporté la médaille d'argent (double mixte).

Lors de la première journée de natation, deux médailles (1 argent et 1 en bronze) ont été décrochées par la sélection algérienne. Fares Zidoun a gagné l'argent du 200 m papillon, alors que la médaille de bronze a été décrochée par le relais 100 m x4 nage libre (mixte). Au classement général des médailles, l'Algérie occupe la deuxième place avec un total de 26 médailles (5 or, 9 argent et 12 en bronze). La 13e édition des Jeux africains 2023 d'Accra s'est ouverte vendredi soir avec la participation de l'Algérie, présente avec une délégation de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines dont quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).

EN EAUX TROUBLES



21h25

TMC

En partant de leur plateforme de recherche sous-marine, des scientifiques tentent de parcourir des fonds inexplorés de l'océan. A bord de leur submersible, ils traversent une couche de gaz et accèdent à un paysage encore inconnu. Mais ce faisant, ils libèrent un mégalodon, un requin préhistorique long de plus de vingt mètres et à l'énorme appétit. Mac, le responsable de la plateforme décide alors de faire appel à son ami Jonas Taylor, un sauveteur-plongeur expérimenté mais qui a connu un passage à vide après avoir perdu un équipage durant une opération.

MISTER SPADE



21h09

CANAL+

Philippe est parvenu à récupérer l'enfant et entend l'échanger contre une forte rémunération. En attendant, il s'installe dans l'ancien appartement de sa mère en compagnie de Gazala. Teresa décide de ne plus cacher les sentiments qu'elle éprouve pour Henri qui veille sur elle continuellement. Sam découvre des micros dissimulés derrière plusieurs tableaux de son salon. Il tend un piège à ceux qui l'espionnent pour les obliger à se découvrir.

LA PESTE

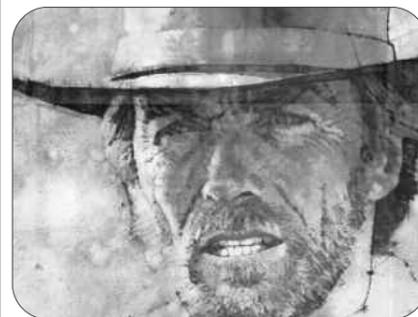


21h10

2

Après le déclenchement du plan D, la ville contaminée est sous le joug d'un confinement et coupée de l'extérieur. Ces mesures s'assortissent d'une suspension d'Internet, pour lutter contre la désinformation et la circulation de théories complotistes. Bientôt, le Dr Rieux prend connaissance des détails terrifiants du plan Darwin... Pendant ce temps, Nora a fui l'hôpital et trouve refuge avec son frère et sa soeur chez Laura. Le journaliste Rambert, quant à lui, prend contact avec un homme d'affaires sans scrupules, pour tenter de quitter la ville et rejoindre Laurence à Paris.

PALE RIDER



21h10

3

Les derniers chercheurs d'or indépendants de LaHood, bourgade minière de Californie, sont harcelés par la bande de Coy LaHood, fondateur de la ville qui veut s'approprier leur concession. Au moment où les mineurs pacifiques sont prêts à abandonner la lutte, surgit de la montagne un cavalier solitaire tout de noir vêtu. Nul ne connaît son nom, son passé, ses origines.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

RÈGLEMENTS DE COMPTES À OK CORRAL



20h55

arte

1881. À la poursuite de deux hors-la-loi, Wyatt Earp, le shérif de Dodge City, se rend à Fort Griffin. Au saloon, Wyatt retrouve Doc Holliday, un ancien dentiste devenu un joueur professionnel. Ce dernier tue en état de légitime défense Ed Bailey, venu pour venger son frère. Jeté en prison et promis à un lynchage en règle, il n'échappe à la mort que grâce à l'intervention de Wyatt Earp, qui le fait évader. En compagnie de sa maîtresse, Kate Fisher, Doc Holliday, à qui le shérif avait pourtant interdit de venir troubler sa ville, s'installe à Dodge City.

SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE



21h05

5

Le dérèglement du climat rebat les cartes dans les zones deltaïques du monde entier. C'est donc le cas en Camargue, où l'eau monte inexorablement et salinise le sol. Un drame quand on sait que 70 % des terres se trouvent au même niveau que la mer ou presque. A plus ou moins long terme, la région pourrait redevenir ce qu'elle était, il y a 2 000 ans, une île perdue entre Rhône et Méditerranée. S'ils souhaitent préserver l'héritage de leurs ancêtres, les Camarguais doivent trouver ensemble une façon de se prémunir de la montée des eaux car depuis 2010, les pouvoirs publics renoncent à financer des stratégies de défense comme les digues.

THE PATRIOT, LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ



21h06

L'EQUIPE

En 1776, en Caroline du Sud, alors possession britannique, le conflit entre les indépendantistes et les Anglais est inévitable. Benjamin Martin, qui a bataillé contre les Français et les Indiens, n'aspire qu'à vivre en paix avec ses sept enfants dans sa plantation. Jusqu'au jour où le cruel colonel Tavington tue sous ses yeux un de ses jeunes garçons et incendie sa plantation. Son aîné, Gabriel, s'engage.

CRIMES



21h05

Chérie 25

Où est passée la petite Fiona ? En mai 2013, Cécile Bourgeon signale la disparition de sa fille de 5 ans Fiona. Après plusieurs mois de mensonges, la mère et son compagnon avouent avoir enterré l'enfant à la lisière d'un bois, près du lac d'Aydat • Meurtre à l'italienne. Le 26 novembre 1991, Françoise Ferreyrolles, la quarantaine, est froidement abattue sur le pas de sa porte. L'enquête mène les policiers en Italie • Le voleur de Clermont-Ferrand. Au début des années 2000, des femmes subissent le même calvaire : la nuit, elles sont brutalement réveillées par un individu avant d'être violées.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:30
Dohr	12:57
Asr	16:19
Maghreb	18:53
Icha	20:16

L'AMBASSADEUR OUBI BOUCHRAYA BACHIR:

« LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DES SAHRAOIS PARTICIPENT À LA POLITIQUE DE COLONISATION PERPÉTUÉE PAR L'OCCUPANT MAROCAIN »

Le représentant du Front Polisario auprès de la Suisse, des Nations Unies et des organisations internationales à Genève, l'ambassadeur Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé que les déplacements forcés des Sahraouis dans plusieurs régions des territoires occupés du Sahara occidental « participent de la politique de colonisation et de l'exploitation illégale des ressources du peuple sahraoui perpétuées par l'occupant marocain. »

Dans un entretien accordé, dimanche, à Radio Algérie Internationale, Oubi Bouchraya Bachir a précisé que « les régions concernées par les opérations de déplacement présentent un fort potentiel en matière d'énergie éolienne que le Makhzen veut exploiter dans sa course effrénée pour l'exportation d'énergies renouvelables vers l'Union européenne. » Selon le responsable sahraoui, « le peuple sahraoui est arrivé à la même conviction que le peuple palestinien, à savoir que le recouvrement des droits légitimes et l'établissement de l'Etat indépendant ne sauraient se réaliser en misant uniquement sur la communauté internationale, l'ONU et les principes de la légalité internationale, mais passent aussi par la résistance sur le terrain, une option qui se déploie depuis des mois dans les territoires sahraouis occupés. »

Le diplomate sahraoui a en outre fustigé les « concessions successives » du Premier ministre espagnol au profit du



régime marocain « au détriment des droits historiques du peuple sahraoui », les jugeant « en contradiction avec les résolutions onusiennes. » « Il s'agit purement et simplement d'une renonciation claire de l'ancienne puissance coloniale à ses responsabilités juridiques, historiques et politiques vis-à-vis du peuple sahraoui, depuis son retrait non-organisé dans les années 1970. » Concernant les informations selon lesquelles l'Espagne aurait permis au Maroc de contrôler l'espace aérien des parties occupées du Sahara occidental, le diplomate sahraoui a dit que « ces informations ne sont pas officiellement confirmées, mais le Gouvernement espagnol actuel est impliqué dans ce processus depuis mars 2022 après s'être dérobé à sa responsabilité historique envers le peuple sahraoui. »

« La soumission de l'Espagne au chan-

tage marocain se poursuit.

Il n'y a pas de fumée sans feu, d'autant que le Maroc accorde un intérêt crucial à la question du contrôle de l'espace aérien, qu'il voit comme un moyen de conforter sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental et qu'il cherche à troquer contre son accord à l'ouverture de la douane de l'enclave espagnole de Ceuta », a-t-il expliqué. À ce titre, l'ambassadeur sahraoui a affirmé que « le Gouvernement espagnol sera poursuivi devant les juridictions internationales, dont la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), car (l'Espagne) ne se contente pas de soutenir politiquement les ambitions expansionnistes du Maroc, mais va jusqu'à lui fournir les outils juridiques pour légitimer son occupation du Sahara occidental. »

LUTTE CONTRE LA DROGUE

4454 COMPRIMÉS DE PRÉGABALINE SAISIS LAGHOUE

Dans le cadre de l'activité intensive et continue sur le terrain des équipes opérationnelles des douanes dans la lutte contre la contrebande, les agents de la division mobile des douanes affiliés aux services de l'inspection des douanes de la wilaya de Laghouat ont pu, à un poste de contrôle sur le terrain, déjouer la contrebande de 4 454 comprimés de prégabaline de 300 mg. L'opération a abouti à la saisie de deux voitures de tourisme utilisées pour la contrebande, ainsi qu'à l'arrestation de trois personnes et à leur présentation devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions de protection des

services des douanes algériennes, notamment dans la lutte contre la contrebande et

le commerce illicite des stupéfiants et des substances psychotropes.

TURBULENCES SUR UN VOL VERS LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Treize passagers hospitalisés

Treize passagers d'un vol en provenance de Sydney en Australie ont été hospitalisés après que leur avion à destination du Chili via Auckland en Nouvelle-Zélande a connu un « incident technique » qui a provoqué d'importantes turbulences hier ont annoncé les services de secours et de la compagnie aérienne LATAM. Le vol LA800 « a eu un incident technique pendant le voyage qui a provoqué un fort mouvement. L'avion a atterri comme prévu à l'aéroport d'Auckland », selon la compagnie LATAM basée au Chili. Les secours ont rapporté avoir été alertés vers 16H00 heure locale (03H00 GMT) avant de se rendre à l'aéroport avec cinq ambulances. « Nos équipes d'ambulanciers ont évalué l'état d'une cinquantaine de patients, dont un se trouvait dans un état grave, et les ont traités », a déclaré Gerard Campbell, des « Ambulances St John » de Nouvelle-Zélande, ajoutant que 13 personnes avaient été transportées à l'hôpital.

ANCIEN PHOTOGRAPHE DE PRESSE À L'APS

Ahmed Abedou est décédé

« L'ancien journaliste de presse à l'agence Algérie presse service (APS) Ahmed Abedou est décédé hier à Alger, à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie », a-t-on appris auprès de ses proches.

Le regretté a entamé sa carrière professionnelle au ministère de la Communication et de la Culture avant de rejoindre l'ex Agence nationale photographique de presse et d'information (API). En 1998, Abedou rejoint l'APS en tant que journaliste de presse jusqu'à sa retraite en 2018. Il a également occupé le poste de formateur à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle en Audiovisuel (INSFP) à Ouled Fayet (Alger). Passionné de photographie et connu pour son dévouement au travail, il a enrichi les archives de l'APS par ses clichés forçant le respect et l'estime de l'ensemble de ses collègues. Le défunt a été inhumé hier après midi au cimetière de Bouzareah à Alger. En cette douloureuse circonstance, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille d'Ahmed Abedou, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches.

JOURNALISTE DU SOIR D'ALGÉRIE

Abla Cherif tire sa révérence

« La journaliste Abla Cherif, également connue sous son nom réel, Amel Boumédiène, est décédée dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 55 ans, succombant à une longue maladie », selon les informations obtenues auprès de ses proches.

Abla Cherif avait commencé sa carrière professionnelle dans les années 1990, contribuant aux quotidiens El-Watan, Liberté et Le Matin.

En 2015, elle rejoint la rédaction du Soir d'Algérie, où elle a repris son travail après une pause de quelques années.

La défunte a été inhumée cet après-midi, après la prière d'El Asr, au cimetière de Bouzareah à Alger. En cette douloureuse circonstance, la rédactrice en Chef du Midi Libre Mme Kahina Hammoudi présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille d'Amel Boumédiène priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

6 morts et 183 blessés en 24 heures

« Six (6) personnes sont décédées et 183 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas », indique lundi un bilan de la Protection civile. La Protection civile de la wilaya de Tissemsilt est également intervenue, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à deux (2) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain d'un domicile, dans la commune et daïra de Tissemsilt. « Toutefois, les services de la Protection civile ont déploré le décès d'une personne dans la même wilaya, suite à son intoxication par le même gaz émanant du chauffage de son habitation, au niveau de la commune de Sidi Abed, daïra d'Omari », ajoute la même source.